



SOMMAIRE

Page

Point 17 de l'ordre du jour:

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies 1481

Président : M. Hamilton Shirley AMERASINGHE
(Sri Lanka).

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR

**Nomination du Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies**

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): L'Assemblée générale est saisie d'une lettre en date du 7 décembre 1976 adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité [A/31/393]. La lettre se lit comme suit :

“J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité, à sa 1978^e séance, tenue en privé, le 7 décembre 1976, a adopté la résolution 400 (1976), concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Cette résolution est ainsi conçue :

“Le Conseil de sécurité,

“Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

“Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Kurt Waldheim Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un nouveau mandat, du 1^{er} janvier 1977 au 31 décembre 1981.”

“Le Président du Conseil de sécurité,
“(Signé) Ion Datcu.”

2. Au sujet de cette recommandation du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution soumis par la Roumanie dans le document A/31/L.28, le seul document sur lequel l'Assemblée est appelée à se prononcer.

3. Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie, M. Ion Datcu, président du Conseil de sécurité.

4. M. DATCU (Roumanie): La séance d'aujourd'hui, consacrée à un événement mémorable dans la vie de notre organisation — la nomination du Secrétaire général — m'offre le privilège unique et l'insigne honneur de prendre la parole de cette haute tribune, en qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois en cours.

5. Le Conseil de sécurité a, lors de sa 1978^{ème} séance, du 7 décembre 1976, adopté à l'unanimité, la résolution 400 (1976) dont vous venez, Monsieur le Président, de donner lecture.

6. En vertu de cette recommandation unanime du Conseil de sécurité, il a été diffusé un projet de résolution [A/31/L.28], que je voudrais soumettre à présent à l'Assemblée générale.

7. Aux termes de ce projet, il est proposé à l'Assemblée générale des Nations Unies de nommer à la fonction de Secrétaire général des Nations Unies M. Kurt Waldheim pour un deuxième mandat de 5 ans, à partir du 1^{er} janvier 1977. Ce faisant, il a été dûment tenu compte des qualités remarquables de M. Kurt Waldheim et du dévouement avec lequel il a servi la cause des Nations Unies, au cours de son premier mandat comme Secrétaire général des Nations Unies.

8. En effet, la haute compétence, l'expérience multilatérale et le sens indéfectible du devoir dont M. Kurt Waldheim a constamment fait preuve sont reconnus et appréciés par les Membres de notre organisation.

9. La longue et féconde association de M. Kurt Waldheim aux affaires internationales, sur les plans les plus divers, l'énergie et le tact qui furent les siens au fil des cinq années si riches en événements, qui se sont écoulées depuis que ce mandat lui a été confié, sont autant de qualités qui le recommandent éloquemment pour la haute fonction de Secrétaire général des Nations Unies. Il a oeuvré en négociateur avisé pour le règlement pacifique de certaines crises et conflits internationaux aigus de ces derniers temps. Autant dire que les efforts déployés à cette fin par M. Kurt Waldheim constituent une appréciable contribution au développement conceptuel et pratique de la diplomatie préventive.

10. Ces qualités lui ont valu partout dans le monde un prestige amplement mérité.

11. On peut dire que son activité infatigable au service des Nations Unies est étroitement liée aux efforts des Etats Membres visant le raffermissement du rôle et de la contribution des Nations Unies à la solution de problèmes internationaux majeurs, l'instauration d'un nouvel ordre économique international, le désarmement, la promotion du progrès et de la justice dans le monde, l'élimination de la discrimination raciale et de l'*apartheid*, l'exercice du droit à l'autodétermination par tous les peuples qui se trouvent encore sous la domination coloniale.

12. Tout cela nous autorise à exprimer la conviction que M. Kurt Waldheim saura poursuivre sa mission, avec la

même abnégation et le même dynamisme, qu'il mettra, comme par le passé, ses éminentes qualités diplomatiques, toute son expérience et sa capacité de travail au service des nobles idéaux et principes des Nations Unies, de la paix et de la sécurité, de la coopération et de la bonne entente.

13. Je voudrais exprimer ma confiance que l'Assemblée générale adoptera à l'unanimité le projet de résolution que je lui présente en vertu de la recommandation unanime du Conseil de sécurité. Ce sera là une nouvelle expression de l'appui que les Etats Membres entendent accorder, à l'avenir aussi, à l'accomplissement de la mission investie de si hautes responsabilités du Secrétaire général des Nations Unies.

14. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président du Conseil de sécurité, qui vient de présenter le projet de résolution A/31/L.28. Puis-je considérer que c'est le désir de l'Assemblée générale d'adopter ce projet de résolution par acclamation ?

Le projet de résolution est adopté par acclamation (résolution A/31/60).

15. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : M. Kurt Waldheim a été nommé par acclamation Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un second mandat commençant le 1^{er} janvier 1977 et se terminant le 31 décembre 1981.

M. William Buffum, secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale, escorte M. Kurt Waldheim à la salle de l'Assemblée générale.

16. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Votre Excellence, l'Assemblée générale vous a aujourd'hui nommé pour un nouveau mandat en tant que Secrétaire général des Nations Unies, commençant le 1^{er} janvier 1977 et se terminant le 31 décembre 1981. Puis-je vous féliciter très sincèrement et vous prier de vous adresser à l'Assemblée générale.

17. Le **SECRETARE GENERAL** (*interprétation de l'anglais*) : Mesdames et Messieurs, je suis honoré et profondément ému de la décision unanime de l'Assemblée générale de m'élire pour un autre mandat, en tant que Secrétaire général de cette organisation. Je vous suis très reconnaissant de ce geste de confiance. Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos paroles aimables de félicitations. J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance profonde au Conseil de sécurité pour sa recommandation unanime et notamment au Président du Conseil de sécurité de ses observations si aimables.

18. J'accepte la décision de l'Assemblée générale avec fierté mais aussi avec humilité. Je suis pleinement conscient de l'immense occasion qui m'a été donnée d'être élu une deuxième fois pour servir la communauté mondiale, en qualité unique de Secrétaire général. Mais je suis aussi vivement conscient de ce que signifie ce privilège sur le plan des responsabilités, du travail et des possibilités de succès.

19. Je ne serais pas tout à fait franc si je disais que ces sentiments ne sont mêlés à une large mesure de préoccupation et d'angoisse. Le poste de Secrétaire général est une

des professions les plus fascinantes et les plus frustrantes du monde, car elle renferme en même temps le sommet de l'aspiration humaine et le fond de la fragilité humaine.

20. Le titulaire de cette charge a de grandes responsabilités publiques, mais peu ou point de pouvoirs réels. A la différence du chef d'un Etat souverain, il n'a pas de base politique dont il puisse se réclamer ni de ligne politique nette et bien définie sur laquelle fonder ses efforts et il ne dispose que de modestes moyens pour appliquer les décisions de l'Organisation. Ses meilleurs atouts sont les principes et l'objectivité; ses armes sont la persuasion et la raison; le principal appui dont il puisse se prévaloir est la confiance des gouvernements et le désir de paix, de justice, de dignité et de progrès de l'humanité.

21. Lorsque l'on occupe le poste de Secrétaire général, on est vivement conscient à la fois de possibilités presque illimitées et des déboires, difficultés et désastres qui frappent la communauté des nations dans sa lutte pour édifier un monde meilleur. D'une part, de grandes occasions, d'autre part, un éventail extrêmement limité d'options, du fait de l'interaction des politiques nationales et internationales, s'offrent à vous. C'est pourquoi, si physiquement la charge est souvent écrasante, psychologiquement elle est parfois accablante.

22. Il est peu de jours sans qu'un ou plusieurs Etats Membres ne s'adressent au Secrétaire général pour qu'il les aide à résoudre des problèmes qu'il a été impossible de résoudre par d'autres moyens. Même si le Secrétaire général, comme cela arrive souvent, ne peut réussir là où d'autres ont échoué, le fait que les gouvernements peuvent, dans certaines situations de crise, lui soumettre leurs préoccupations et les discuter dans un climat de totale confiance est, en soi, utile aux gouvernements. Il est certain que le Secrétaire général doit déployer tous les efforts possibles pour trouver les moyens d'aider dans de tels cas, grâce à une diplomatie et des prises de contact discrètes avec les intéressés. Je mentionne ce rôle car, bien qu'en raison même de sa nature il ne puisse être rendu public, il s'agit d'une grande part de la tâche du Secrétaire général, part qui, à mon avis, est précieuse.

23. Je suis profondément conscient de tout ce qui reste à accomplir si l'on veut que notre organisation évolue avec son époque et soit à la hauteur de ses responsabilités sans cesse croissantes. Il est en vérité indispensable d'accroître l'efficacité de ses travaux et de les faire mieux correspondre à la vie et aux problèmes des peuples du monde dans le dernier quart du XX^e siècle. Cela a été et sera toujours ma préoccupation majeure. Je compterai sur la coopération et la compréhension de tous les Etats Membres pour rapprocher sensiblement l'Organisation tant des idéaux qui ont inspiré les auteurs de la Charte que des objectifs qui, d'année en année, ont été fixés par l'Assemblée générale.

24. Après 31 ans d'existence, l'Organisation des Nations Unies n'est plus une nouveauté. Lorsqu'elle échoue, elle ne peut invoquer comme excuse son inexpérience ou sa jeunesse. Lorsqu'elle réussit, ce qui arrive bien plus souvent qu'on ne se plaît à l'admettre, elle ne peut pas toujours s'attendre à une approbation enthousiaste. Notre organisation est désormais un fait établi de la vie internationale. Il est absolument essentiel que nous mettions à profit

l'expérience acquise au cours des 31 dernières années pour en faire la base d'un effort novateur et réaliste en vue d'accroître sa capacité d'effectuer des travaux importants et constructifs.

25. Je crois que nous devons, en même temps, essayer de renforcer et respecter les principes sur lesquels a été fondée l'Organisation des Nations Unies et de considérer de façon plus pragmatique les travaux de l'Organisation. Ces deux objectifs peuvent, à première vue, sembler contradictoires, mais, en fait, ils sont complémentaires.

26. L'Organisation de Nations Unies ne peut pas jouer et ne jouera pas le rôle démi dans la Charte, surtout en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, tant que tous les Etats Membres n'auront pas épousé, non seulement en paroles, mais aussi en actes, les principes de la Charte. Tant qu'ils ne respecteront pas et ne suivront pas les décisions des organes compétents et ne régleront pas en conséquence leur attitude à l'égard des problèmes mondiaux, nous ne pourrons pas faire des aspirations des fondateurs une réalité. Je sais que cette voie n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire pour les gouvernements souverains. Je suis toutefois convaincu que l'avenir de la communauté internationale restera incertain et précaire tant que les principes de la Charte et les décisions des principaux organes ne seront pas universellement acceptés en tant que principes directeurs essentiels des politiques et des attitudes nationales. Cela dépendra inévitablement non seulement de la volonté des gouvernements, mais aussi de la qualité, de la maturité et de la sagesse des décisions prises par les principaux organes eux-mêmes.

27. Nous sommes tous, je pense, de plus en plus conscients de ce que nos énergies et les contributions des Etats Membres sont souvent dispersées ou rendues inefficaces par une prolifération d'activités internationales et l'absence de volonté pour s'occuper de l'essentiel. Une approche plus pragmatique pourrait aider à corriger cette tendance. Il faudrait mettre à nouveau l'accent sur l'action et la suite à donner à cette action. Avant d'entreprendre de nouvelles activités, nous devrions nous demander qui en tirera réellement profit, si l'on peut en attendre des résultats importants, et si ces activités contribuent à renforcer l'effort général pour construire un monde meilleur et plus pacifique.

28. J'aimerais évoquer brièvement quelques-uns des principaux problèmes sur lesquels nous devrions porter toute notre attention. Dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, l'Organisation des Nations Unies doit faire face à des problèmes particulièrement urgents au Moyen-Orient, en Afrique australe et à Chypre. Certains signes indiquent que les années à venir auront une importance exceptionnelle dans toutes ces régions. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider à rechercher des solutions justes et durables à ces problèmes cruciaux. Outre ces situations et d'autres situations de conflit, il est de la plus haute importance de progresser dans le domaine du désarmement.

29. Un thème qui, ces dernières années, a prédominé dans nos travaux a été l'ensemble des activités consacrées à la recherche de relations nouvelles, plus positives et plus équitables, entre pays en développement et pays indus-

trialisés. Ce problème, appelé généralement le problème des relations Nord-Sud, possède de nombreux aspects. Aucun de ces aspects n'est plus important pour l'avenir que les efforts déployés pour combler le fossé qui sépare toujours les riches et les pauvres dans le monde et instaurer un nouvel ordre économique international qui serait plus équitable, plus viable et correspondrait mieux aux droits, besoins et aspirations de *tous* les peuples du monde. On a beaucoup fait déjà pour préparer la voie à cet effort historique. Ce qu'il faut maintenant, c'est assurer la réalisation pratique des idées concertées. Cette tâche, qui a la plus haute priorité pour les années à venir, est un défi unique lancé à la communauté internationale, qui exige une volonté politique, une coopération et une réflexion créatrice sans précédent. J'ai la ferme intention de faire en sorte que le Secrétariat s'acquitte du rôle qui lui incombe pour relever ce défi.

30. De toute évidence, le Secrétaire général et ses collègues du Secrétariat doivent être à l'avant-garde des efforts tendant à revitaliser et rationaliser notre organisation. Cependant, de tels efforts ne peuvent réussir sans la pleine coopération et l'entière compréhension des Etats Membres. Toute restructuration importante exigera des décisions politiques et un effort positif de la part des Etats Membres. En outre, nous devons essayer d'éviter une prolifération inutile de nouveaux programmes présentant des chances insuffisantes de succès tangible.

31. L'Organisation a été fondée sur la croyance que la race humaine est capable, par un effort de volonté, d'améliorer son sort et de mieux remplir ses promesses et prouver son génie. On peut toujours craindre qu'au fil des ans l'idéalisme et le dévouement ne perdent de leur force et que les peuples ne se préoccupent davantage du rôle qu'ils jouent dans une organisation que des buts et des objectifs élevés qui animent l'ensemble de cette institution. La bureaucratie s'installe et la routine, les droits acquis et une certaine lassitude empêchent de penser clairement, gênent les échanges de vues significatifs et entravent la volonté d'agir. C'est un danger naturel qui menace toute organisation. L'Organisation des Nations Unies doit lutter contre de telles tendances. Sans idéalisme, dévouement et volonté d'agir, même dans des situations difficiles, l'Organisation sera dans l'impossibilité totale de répondre aux espoirs des peuples du monde qu'elle représente d'une façon tout à fait unique.

32. Bien que cette organisation représente des gouvernements souverains, la Charte commence par les mots "Nous, peuples...". L'Organisation des Nations Unies n'aura pas la solidité et le large appui nécessaires pour accomplir efficacement sa tâche tant que les peuples du monde n'identifieront pas davantage ses travaux avec leur vie et leurs aspirations propres. Nous devons donc veiller à ne pas nous enfermer dans un monde de diplomatie, de protocole et de procédures incompréhensible pour le monde extérieur.

33. Je suis tout à fait conscient que le genre d'améliorations dont j'ai parlé doit commencer ici même. Mes collègues et moi-même nous préoccuperons tout d'abord des efforts que nous pouvons déployer au Secrétariat pour donner à notre organisation un élan nouveau et une efficacité nouvelle. Ces efforts, même dévoués et énergiques, ne seront couronnés de succès que si les Etats

Membres font preuve de la volonté politique et de l'appui constant indispensables. Je compte donc sur la coopération et l'assistance avisées de tous les Etats Membres dans les années difficiles qui nous attendent. J'espère que grâce à nos efforts communs, une plus grande solidarité au sein de la communauté internationale pourra supplanter petit à petit les intérêts étroits qui, trop souvent, ont fait obstacle aux efforts de l'Organisation des Nations Unies dans la recherche de la paix et d'un avenir meilleur pour l'humanité.

34. Je saisis cette occasion pour réaffirmer mon serment. Je jure solennellement d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou toute autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

35. Je suis convaincu que, en dépit de toutes les difficultés qui nous attendent, nous pouvons, et en vérité nous devons, unir nos forces pour réaliser la paix et un avenir meilleur pour tous les peuples de la terre.

36. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie Son Excellence M. Kurt Waldheim de sa déclaration.

37. M. le Secrétaire général, permettez-moi une fois de plus de nous féliciter très chaleureusement pour votre deuxième mandat en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Votre nomination par acclamation est une expression claire et éloquente de la confiance que tous les secteurs de l'Organisation des Nations Unies placent en vous. Vous avez gagné cette confiance par votre grande habileté diplomatique, par votre diligence infatigable et votre zèle inlassable. Vous avez également fait preuve d'une fidélité inébranlable aux dispositions de la Charte relatives aux fonctions et au rôle du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies s'est reposée lourdement sur son chef exécutif, le Secrétaire général. Le chef exécutif lui-même s'est reposé lourdement sur les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Une telle association exige de la compréhension mutuelle et de sa cordialité dépendent étroitement les efforts que fait l'Organisation des Nations Unies pour réaliser les buts et les objectifs de sa charte.

38. M. le Secrétaire général, l'Assemblée générale vous a confié un nouveau mandat de cinq ans car elle est certaine que vous saurez vous en acquitter avec honneur et distinction. Je vous souhaite bonheur, santé et réussite pour les années à venir.

39. Je donne maintenant la parole au représentant de Maurice qui va parler au nom des Etats africains.

40. M. **RAMPHUL** (Maurice) (*interprétation de l'anglais*) : Je salue la présence de Mme Kurt Waldheim dans la salle de l'Assemblée générale ce matin, en cette occasion heureuse.

41. Il y a cinq ans, lorsque le nom de M. Kurt Waldheim a été recommandé officiellement à l'Assemblée générale pour une nomination au poste de Secrétaire général de notre organisation, j'ai eu le privilège de représenter mon pays et de voter pour cette nomination. Aujourd'hui, j'ai encore le privilège et l'honneur d'appuyer sa nomination pour un nouveau mandat. En cette occasion, toutefois, je le fais non seulement en ma qualité de chef de la délégation de Maurice, mais en tant que président en exercice du groupe des Etats d'Afrique auprès de l'Organisation des Nations Unies et au nom de l'actuel président de l'Organisation de l'unité africaine, l'honorable sir Seewoosagar Ramgoolam.

42. Bien entendu, il n'y a pas deux périodes de l'histoire qui soient identiques, et, dans le cas du Secrétaire général, les deux mandats au cours desquels il aura servi notre organisation, remplissant une tâche élevée et difficile, présenteront des différences très nettes.

43. Lorsque notre bien-aimé secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a assumé ses fonctions pour la première fois en janvier 1972, il a dû faire face à tout un ensemble de problèmes internationaux qui auraient eu raison des plus braves d'entre nous. En effet, il a assumé ses fonctions à la suite du conflit tragique du sous-continent indien et a dû organiser le plus grand programme d'assistance humanitaire qu'ait jamais connu notre organisation. C'est grâce à sa grande ingéniosité et à ses hautes capacités qu'il a pu s'acquitter de cette tâche difficile, pour le bien du peuple du Bangladesh et à la satisfaction de la communauté internationale.

44. Notre secrétaire général a dû également faire face à la guerre cruelle du Viet Nam — une guerre qui avait fait des centaines de milliers de victimes et avait causé beaucoup de tort à l'édifice économique et social de ce pays. Nous savons tous que M. Waldheim a joué un rôle important, derrière la scène, dans les négociations diplomatiques qui ont eu lieu. Fort heureusement, nous pouvons considérer aujourd'hui que la guerre du Viet Nam relève désormais du domaine de l'histoire. Mais les dommages causés à l'économie de ce pays font que la communauté internationale a pour responsabilité d'apporter son assistance à son peuple pour qu'il puisse reconstruire sa vie nationale. Je constate avec plaisir que le Secrétaire général est conscient de ses responsabilités en la matière et a déjà entamé une campagne pour un programme d'assistance destiné à aider le peuple du Viet Nam.

45. Un autre problème grave auquel le Secrétaire général a dû faire face en 1973 a été la situation au Moyen-Orient. Il n'était pas entré en fonctions depuis quelques mois que déjà les hostilités reprenaient pour la troisième fois entre les Etats de la région. Ses efforts inlassables à la recherche d'un règlement pacifique de ce problème insoluble sont bien connus et se passent de commentaires de ma part. Nous avons assisté à l'organisation, sous son contrôle direct, d'une force efficace de maintien de la paix comprenant des contingents de plusieurs pays et de plusieurs continents — une force internationale véritable. Nous avons vu ce fin diplomate à l'oeuvre, faisant la navette au Moyen-Orient, toujours dans le but d'apporter son apport personnel aux négociations diplomatiques si nécessaires à l'évolution vers un règlement pacifique.

46. Chypre est un problème de plus dont notre secrétaire général a hérité lors de son entrée en fonctions en 1972. Une fois de plus, il a mérité notre admiration à tous par ses qualités de militant de la paix et de négociateur habile et tranquille dans les négociations diplomatiques complexes que ce problème dangereux nécessitait.

47. Enfin, notre secrétaire général s'est activement occupé des problèmes de l'Afrique australe, certes, non des moins importants, et qui sont devenus des zones "critiques" pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dès son entrée en fonctions, notre secrétaire général a été plongé dans les problèmes de notre grand continent africain, le Conseil de sécurité l'ayant chargé d'une mission des plus délicates et épineuses en Namibie. Comme toujours d'ailleurs, la façon dont il s'est acquitté de cette mission a été digne d'éloges. Il s'est fait un devoir, et à juste titre, de garder l'opinion mondiale toujours bien informée des questions brûlantes de Namibie, du Zimbabwe et des problèmes raciaux de l'Afrique du Sud. Ses avertissements, ses conseils et ses formules pour ces problèmes reflètent non seulement sa préoccupation personnelle et les normes élevées qu'il s'est fixées mais les principes et objectifs sur lesquels est fondée notre charte. Nous reconnaissons le rôle utile qu'il a joué dans les étapes de transition qui ont suivi l'écroulement de l'empire colonial portugais en Afrique et ses efforts pour mobiliser l'assistance en faveur des nouveaux Etats indépendants, qui sont sortis vainqueurs après des siècles de lutte.

48. Mais, on ne peut rendre témoignage des réalisations du Secrétaire général au cours de ces cinq dernières années sans mentionner sa contribution et sa participation personnelle aux efforts tendant à instaurer un nouvel ordre économique international plus équitable. Son rôle aux sixième et septième sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, sa participation active à la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sa participation à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm et encore à la Conférence sur l'Habitat à Vancouver sont autant de témoignages de l'intérêt qu'il porte à nos différentes affaires et à nos intérêts.

49. Je n'ai mentionné que quelques-unes des questions importantes desquelles il s'est étroitement occupé, en recherchant des solutions justes et durables dans notre monde complexe et interdépendant. Notre secrétaire général a toujours prouvé son attachement à tous les principes et objectifs de la Charte et démontré clairement que, à une époque où la race ne doit plus diviser les peuples, il était un homme de toutes les nations et pour toutes les nations.

50. C'est un honneur pour moi que de pouvoir annoncer que le groupe des Etats d'Afrique apportera son appui unanime et sans réserve à la recommandation du Conseil de sécurité, contenue dans le projet de résolution A/31/L.28, que M. Kurt Waldheim soit nommé pour un second mandat en tant que Secrétaire général des Nations Unies. Nous sommes heureux que sa nomination ait été recommandée à l'unanimité par le Conseil de sécurité et espérons que cette unanimité se fera également à l'Assemblée. Nous souhaitons à M. Kurt Waldheim santé, force et constance dans sa défense de la cause de la paix, de la justice et du

progrès pour le bien de l'humanité et conformément aux nobles idéaux consacrés dans la Charte par les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous engageons à coopérer pleinement avec le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, et nous sommes convaincus qu'à son tour il coopérera personnellement et officiellement avec l'Organisation de l'unité africaine.

51. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant de Fidji, qui parlera au nom des Etats d'Asie.

52. **M. VUNIBOBO (Fidji)** [*interprétation de l'anglais*] : Il y a cinq ans environ, l'Assemblée générale, lors de la séance de clôture de sa vingt-sixième session, a examiné la nomination d'un nouveau Secrétaire général de l'ONU. Cette réunion a marqué la fin d'une époque, car l'élection d'un nouveau Secrétaire général signifiait la fin d'une période durant laquelle un fils éminent de la région d'Asie a occupé le poste élevé de Secrétaire général des Nations Unies. Comme l'a dit alors le représentant de l'Argentine, M. Ortíz de Rozas, qui a présenté la résolution :

"Je ne saurais conclure sans consacrer mes dernières paroles à celui qui, pendant 10 ans, a guidé le destin de notre organisation, la marquant d'un sceau inimitable de dignité, de confiance en la coexistence harmonieuse entre les peuples et de respect des valeurs humaines. Pendant longtemps, il représentera le symbole vivant des Nations Unies. Notre reconnaissance et notre hommage ému vont à U Thant¹."

53. Aujourd'hui donc, j'ai le privilège et l'honneur de parler en ma qualité de représentant des membres du groupe des Etats d'Asie, qui a produit un ancien Secrétaire général, j'ai l'avantage et l'honneur de parler au nom des membres du groupe des Etats d'Asie. Nos amis arabes, fidèles à la tradition, ont demandé qu'il leur soit permis de transmettre eux-mêmes leurs félicitations.

54. **M. le Secrétaire général**, puis-je, au nom des Etats Membres de la région asiatique et au nom du pays que j'ai l'honneur de représenter, vous adresser nos félicitations sincères et chaleureuses pour votre réélection ? Nous vous félicitons du dévouement avec lequel vous vous êtes acquitté de vos hautes fonctions au cours de ces cinq dernières années. Les pays de la région asiatique se félicitent de l'occasion qui leur est donnée de s'associer avec d'autres régions représentées dans cette organisation pour vous réélire pour un deuxième mandat. En nous identifiant avec nos autres collègues, nous sommes convaincus que vous suivez la voie tracée par un fils dévoué et loyal d'Asie.

55. En vous félicitant, nous, les pays d'Asie, sommes convaincus que vous continuerez à servir notre organisation et, en fait, la communauté mondiale des nations avec le même dévouement que par le passé.

56. Aujourd'hui est une journée de félicitations. Et pourtant, c'est une journée où nous devons envisager l'avenir tout en revoyant prudemment le passé. Ce faisant, notre intention n'est nullement de raviver d'anciennes blessures,

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Séances plénières*, 2031^e séance, par. 110.

ou de réveiller des souvenirs qu'on ferait mieux d'oublier. Nous espérons plutôt que ce regard vers le passé nous permettra d'éviter les embûches dans notre périple vers l'avenir.

57. Nous avons assisté, ces cinq dernières années, à la fin de la guerre d'Indochine. La région asiatique formule l'espoir que vous userez de l'influence dont vous jouissez de par vos hautes fonctions pour aider les pays de l'Indochine à réparer les ravages qui ont pratiquement totalement détruit ces beaux pays. Nous espérons que, grâce à vos qualités de dirigeant, votre sens humanitaire, votre dévouement à la cause de la paix et de la liberté, les pays de l'Indochine sauront — avec l'aide de Dieu — retrouver la prospérité et la paix afin qu'ils puissent, à leur tour, faire bénéficier cette organisation de la richesse de leur expérience, de leurs traditions, de leur culture et de leur histoire.

58. Passer en revue les problèmes nombreux et complexes qui ont confronté la communauté internationale au cours de votre mandat serait une tâche très longue, qui prendrait trop de temps. Et pourtant, les événements n'ont pas seulement servi à influencer le cours de l'histoire, ils vous ont également mis à l'épreuve. Ces épreuves — je suis heureux de le dire — vous les avez passées haut la main, mais, ce qui est plus important encore, elles ont démontré que le choix fait par l'Assemblée générale, le 22 décembre 1971, était le seul choix possible. A notre avis, l'histoire a confirmé ce choix.

59. Il ne sert à rien de réciter la litanie des problèmes qui demeurent à résoudre. Les problèmes auxquels ont constamment à faire nos frères au Moyen-Orient exigent un règlement. Les pays de l'Asie formulent l'espoir que vous vous servirez de vos capacités et de votre influence, en votre qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour faire pression sur les diverses parties en cause afin de ramener dans cette partie du monde la paix et la tranquillité dont elle a été si longtemps privée.

60. En mettant en lumière certains des grands problèmes de l'Asie, nous n'oublions pas les souffrances et les humiliations de l'Afrique australe. Bien qu'il semble y avoir une possibilité de règlement, nous souhaitons, cependant, que vous usiez de toute votre influence pour apporter la paix, la justice et la prospérité dans cette malheureuse partie du continent africain, afin que vous puissiez dire en toute humilité, avec la sagesse des anciens :

Dieu, faites-moi l'instrument de votre paix.
Là où il y a la haine, que je puisse semer l'amour;
Là où il y a l'injure, le pardon;
Là où il y a le doute, la foi;
Là où il y a le désespoir, l'espoir.

61. Notre secrétaire général a été réélu par consensus; la communauté internationale l'a réélu pour un second mandat. Nul autre que notre secrétaire général n'assume de si grandes responsabilités. Il est le serviteur de chaque Etat Membre de notre organisation. Sa tâche n'est pas facile; on ne saurait la lui envier. Car, en s'acquittant de ses hautes responsabilités, il doit faire preuve de la plus haute intégrité, se montrer fidèle au serment prêté, loyal à l'égard des Nations Unies; il doit être prudent et, surtout, il doit faire montre de patience, d'intérêt et de compassion, particulièrement envers ceux dans le besoin.

62. En réitérant les qualités que nous attendons de notre secrétaire général, nous ne sommes que trop conscients de la position prééminente qui était la sienne avant de devenir Secrétaire général. Diplomate au service de son pays, il a toujours fait preuve des qualités de dirigeant et d'élévation d'âme que de rares personnes ont reçu en partage. En réélisant M. Waldheim, nous n'avons pas simplement voulu exprimer la confiance que nous portons à ses éminentes qualités personnelles, mais aussi notre confiance et notre reconnaissance au pays qui l'a vu naître. C'est un pays qui, bien que petit, a contribué, à sa manière, aux affaires de l'Europe et en vérité du monde; sur lesquelles il a exercé son influence. L'Autriche, au cours des années, a été le centre de vie de l'Europe continentale. Bien que petit par le nombre de ses habitants, ce pays a produit des géants dans le domaine politique et diplomatique. M. Kurt Waldheim est l'héritier d'une tradition "d'une civilisation et d'une culture européennes des plus anciennes. L'Autriche, sa patrie, est aujourd'hui un facteur d'union et de compréhension entre l'Est et l'Ouest. C'est un pays politiquement et constitutionnellement neutre". M. Waldheim est le successeur de certains des esprits les plus avisés que l'Europe ait jamais produits. Nous sommes persuadés que le Secrétaire général Waldheim continuera à apporter à l'exercice de ses hautes fonctions ses qualités de dirigeant, de dévouement, de sagesse et de prudence.

63. Monsieur le Secrétaire général, la communauté mondiale se tourne vers vous avec l'espoir renouvelé que, avec votre réputation de diplomate éminent, vous saurez utiliser le charisme de votre haute charge pour résoudre les nombreux problèmes difficiles qui nous confrontent aujourd'hui. Nous sommes confiants que cet espoir ne sera pas déçu.

64. M. YANKOV (Bulgarie) [*interprétation de l'anglais*] : C'est pour moi un grand honneur d'avoir le privilège de vous féliciter, M. le Secrétaire général, au nom du groupe des Etats d'Europe orientale, de votre réélection unanime au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes très conscients des lourdes responsabilités qu'implique cette haute fonction que vous venez d'assumer pour un autre mandat. Nous sommes également conscients de l'immense énergie, de la compétence et du grand dévouement au service des buts et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies avec lesquels vous vous êtes acquitté des fonctions de Secrétaire général. La déclaration que vous avez faite aujourd'hui témoigne à nouveau que vous envisagez vos fonctions pour l'avenir avec un grand sens des responsabilités et du devoir. Mais pour nous, ce que vous avez déjà accompli dans l'exercice de vos fonctions est le meilleur gage que les promesses seront tenues.

65. Maintenant que nous devons évaluer avec un certain recul les cinq dernières années, il nous faut souligner que 15 nouveaux Etats se sont joints à l'Organisation des Nations Unies, faisant faire un nouveau pas à celle-ci vers l'universalité totale. Nous tenons à dire combien nous sommes certains que ce principe de l'universalité, consacré dans la Charte, sera pleinement appliqué d'ici la fin de votre nouveau mandat.

66. Au cours de votre premier mandat, Monsieur le Secrétaire général, l'Organisation des Nations Unies a

parcouru une partie de son chemin difficile et pleine d'embûches. Ses multiples activités ont invariablement reflété les événements internationaux dans toute leur complexité. A cet égard, nous ne pouvons manquer de rappeler que vous avez assumé vos hautes fonctions à l'heure où les relations internationales contemporaines ont marqué un tournant crucial dans l'histoire. C'est au cours de cette période en effet que le monde est passé de la guerre froide et de l'affrontement à la détente et à une politique de coopération constructive fondée sur les principes de la coexistence pacifique. Les transformations politiques et sociales profondes intervenues dans le monde et l'évolution radicale de l'équilibre des forces en faveur de la paix et du progrès exigent de nous des efforts acharnés si nous voulons maintenir et renforcer les tendances positives qui se sont dégagées sur la scène internationale ces dernières années. Il est incontestable que notre organisation mondiale a joué et aura encore à jouer un rôle primordial à cet égard. Il est tout aussi incontestable que le Secrétaire général a contribué et continuera à contribuer dans une mesure considérable à faire de notre organisation un centre où s'harmonisent les efforts entre nations en vue d'atteindre les principaux objectifs au nom desquels l'Organisation des Nations Unies a été créée, lesquels consistent à maintenir la paix mondiale, à renforcer la sécurité internationale, à développer entre les Etats des relations de compréhension et de coopération fructueuse.

67. Dans la déclaration d'ouverture qu'il a prononcée le 22 décembre 1971, le Secrétaire général a notamment déclaré : "A l'heure actuelle, les Nations Unies se trouvent à un carrefour important?"

68. Je m'empresse de dire que l'humanité a choisi la voie du bon sens tracée par la Charte. Des conditions importantes ont ainsi été créées permettant aux peuples de réaliser leurs rêves les plus chers : "préservé les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances", selon les termes mêmes de la Charte.

69. Le monde en général, et les Nations Unies en particulier, ont connu des moments difficiles au cours des cinq dernières années. De nombreux efforts ont été nécessaires pour surmonter un certain nombre de situations de crise dont certaines ont mis en danger la paix et la sécurité internationales. Les pays au nom desquels j'ai l'honneur de faire cette déclaration aujourd'hui sont à juste titre fiers d'avoir toujours été à l'avant-garde de la lutte pour la sauvegarde de la paix, pour la défense de la souveraineté des Etats et du droit des nations à l'autodétermination et à l'indépendance ainsi que pour l'élimination totale du colonialisme et du racisme et la promotion de relations économiques équitables.

70. Nous sommes particulièrement heureux que nos gouvernements et nos peuples aient largement contribué à provoquer les transformations importantes qui sont intervenues en Europe et que traduisent les décisions adoptées à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Helsinki, en 1975. Nous sommes également heureux pour une autre raison. Nos gouvernements et nos peuples ont fait tout ce qui était en leur pouvoir, et continueront à agir de

la sorte, pour que ces changements positifs qui apparaissent en Europe atteignent toutes les autres parties du monde.

71. L'histoire, et particulièrement celle des relations internationales à l'heure actuelle, démontre de manière convaincante que la paix est indivisible. Elle indique également que, pour préserver et renforcer la paix, une coopération active entre tous les Etats, grands et petits, développés et en développement s'impose. Les Nations Unies peuvent et doivent donc soutenir d'autant plus énergiquement ces efforts. La meilleure façon de s'assurer que les Nations Unies soutiennent les efforts des nations cherchant à bâtir un monde meilleur est de respecter strictement les principes de la Charte. De même, le meilleur moyen d'assurer le triomphe des buts de l'Organisation des Nations Unies consiste à appliquer ses décisions. Conformément à la Charte, le Secrétaire général se voit confier des tâches importantes et de lourdes responsabilités pour ce qui est de la mise en oeuvre des décisions et des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

72. Je suis heureux de dire que nos délégations apprécient grandement la contribution du Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, à cet égard. Dans l'exercice de ses nobles et hautes fonctions, il a fait preuve des qualités d'un homme d'Etat expérimenté et a témoigné de son attachement à la cause de la paix et de la compréhension entre les nations. Nous sommes certains qu'il mettra sa grande expérience de la conduite des affaires internationales et ses qualités d'administrateur efficace au service de ces nobles idéaux.

73. Au nom des délégations des pays d'Europe de l'Est, je tiens une fois de plus à présenter très sincèrement toutes nos félicitations au Secrétaire général. Sa réélection aujourd'hui est un gage de la grande confiance que les Etats Membres placent en lui. Elle prouve que les Etats Membres apprécient les efforts concertés qu'il déploie en vue d'accroître le rôle des Nations Unies ainsi que la manière résolue dont il s'acquitte des missions qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

74. Nous aimerions vous assurer, Monsieur le Secrétaire général, que vous pouvez continuer à compter sur la pleine coopération des pays d'Europe de l'Est et de leurs délégations aux Nations Unies. Soyez assuré que nos pays continueront, comme ils l'ont fait dans le passé, de s'inspirer des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et qu'ils feront de leur mieux pour assurer le triomphe de ces principes dans la pratique des relations internationales.

75. Nous formulons pour vous, Monsieur le Secrétaire général, des vœux de santé et de succès dans la réalisation de la mission difficile mais noble que les Nations Unies vous ont à nouveau confiée aujourd'hui.

76. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Guyane qui parlera au nom des Etats d'Amérique latine.

77. **M. JACKSON** (Guyane) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, il y a près de cinq ans, le 22 décembre 1971, un fils d'Amérique latine, l'ambassadeur Ortiz de Rozas d'Argentine, a proposé à l'Assemblée de nommer M. Kurt Waldheim Secrétaire général par accla-

² *Ibid.*, par. 123.

mation. J'ai l'honneur, aujourd'hui, de parler au nom de toute l'Amérique latine à l'occasion de l'approbation par acclamation de la nomination de M. Waldheim pour un deuxième mandat de cinq ans, au poste de Secrétaire général de cette organisation.

78. Au cours des cinq dernières années, nous tous, et beaucoup d'autres qui ont servi dans cette organisation au cours de cette période, ont reconnu qu'en M. Waldheim nous avons un Secrétaire général qui a cherché avec ténacité à réaliser les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, qui s'est efforcé de faire de cette organisation un véritable centre où s'harmonisent les efforts des nations cherchant à réaliser les fins humanitaires qui leur sont communes. Etre à la tête d'une organisation mondiale aussi complexe n'est certes pas aisé. Assumer ce rôle et accomplir cette tâche à une époque où la conscience politique s'est beaucoup aiguisée est un défi extrêmement difficile à relever. Au cours des cinq dernières années, l'ONU a été au coeur des efforts déployés par la communauté internationale pour affronter et résoudre les questions critiques de caractère global auxquelles l'humanité doit faire face. Cette organisation s'est penchée sur les questions du droit de la mer, du rôle des femmes, des problèmes démographiques, du racisme, du colonialisme et de l'*apartheid* et de l'affluence sélective, pour ne citer que quelques questions. Dans presque tous ces domaines, le rôle joué par l'ONU au cours du mandat du Secrétaire général, M. Waldheim, a été de la plus grande importance. J'aimerais m'attarder sur deux de ces questions : l'élimination de l'*apartheid* et du colonialisme et la promotion d'un développement économique et social accéléré, tâches qu'il est indispensable de réaliser si l'on veut faire régner cette paix sûre et universelle que toute l'humanité appelle de ses vœux et qui reste le premier objectif des Nations Unies.

79. Dans les domaines de l'anticolonialisme et du mouvement anti-*apartheid*, de grandes victoires ont été remportées. L'accroissement du nombre des Membres de cette organisation en est la preuve probante. Nous sommes parvenus à une époque décisive où la communauté internationale, par une action commune menée sous les auspices de cette organisation, peut utiliser toute son influence pour exercer une pression en faveur des peuples qui luttent encore pour conquérir leur liberté et leur indépendance. Je parle ici surtout des peuples de l'Afrique australe, des peuples de Namibie et du Zimbabwe, et de ce bastion du racisme qu'est l'Afrique du Sud. En ce qui concerne le développement économique et social, il suffit de faire observer que, au cours des cinq dernières années, cette organisation a adopté de nombreuses mesures importantes. Lors de la sixième session extraordinaire en 1974, nous avons adopté un schéma pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international et mis au point un programme d'action pour sa réalisation. Un an plus tard, lors de la septième session extraordinaire, nous avons essayé de faire avancer les propositions concertées auxquelles nous étions parvenus en 1974. Au cours de cette période également, l'Assemblée a adopté la Charte importante des droits et devoirs économiques des Etats, charte dont l'élaboration est due en grande partie au génie et à l'esprit pénétrant de M. Echeverría du Mexique, président de la République soeur d'Amérique latine. Les défis qu'apporteront les cinq prochaines années sont clairs et bien connus des Membres de cette organisation. Il s'agit de savoir si nous

les affronterons avec détermination ou si nous nous efforcerons ensemble et sincèrement de les surmonter. La réponse dépend uniquement de la volonté politique dont nous ferons preuve et ce n'est un secret pour personne à cet égard que les plus grandes responsabilités en la matière incombent aux grandes puissances et aux pays développés du monde.

80. Les Etats d'Amérique latine félicitent chaleureusement M. Kurt Waldheim de son élection unanime au poste de Secrétaire général pour un deuxième mandat de cinq ans. Nous savons qu'il est patient, compétent, dévoué et doué du sens de la diplomatie. Sa vaste expérience en tant qu'homme d'Etat, ses qualités de dirigeant, son attachement constant aux principes d'équité et de justice ont été démontrés maintes fois. Croyant sincèrement en la paix, M. Waldheim est pleinement conscient du rôle que cette organisation peut et doit jouer à cet égard. Nous abordons donc les cinq prochaines années, confiants non seulement dans les qualités et les talents exceptionnels de notre secrétaire général, mais également dans la façon perspicace avec laquelle il aborde nos problèmes et le dévouement qu'il met pour y trouver une solution en se fondant sur la justice. Cela est vrai, qu'il s'agisse de la question de Palestine ou du problème du Moyen-Orient — qui semblent se prêter actuellement à un "déblocage" —, ou du problème de Chypre, ou de la sécurité des pays petits et moyens, du désarmement, des questions du racisme, du colonialisme et de l'*apartheid*, ou encore de cette question vitale qu'est celle de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Dans tous ces domaines comme dans d'autres, nous sommes sûrs que M. Waldheim déploiera sans relâche toute sa remarquable énergie.

81. Il est devenu récemment de bon ton dans certains milieux de se montrer très critique à l'égard de l'ONU. Il y a certes beaucoup à reprocher à l'Organisation et nous devrions nous efforcer ensemble de remédier à ses lacunes. Néanmoins, les déformations parfois malveillantes et délibérées des activités des Nations Unies doivent être réfutées catégoriquement. M. Waldheim s'est inlassablement employé à défendre cette organisation, convaincu de son utilité et de son caractère indispensable. Nous sommes persuadés qu'il continuera à défendre les intérêts des Nations Unies chaque fois que cela sera nécessaire.

82. Monsieur le Président, les Etats d'Amérique latine au nom desquels je parle rendent hommage à M. Kurt Waldheim. Nous lui souhaitons plein succès dans les tâches ardues et importantes qui l'attendent, en cette période que chacun sait être une époque d'interdépendance.

83. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de Malte, qui parlera au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

84. M. GAUCI (Malte) [*interprétation de l'anglais*] : Une lourde responsabilité m'a été confiée aujourd'hui, tant à titre personnel qu'en tant que représentant de l'un des pays les plus petits d'Europe et du monde. Au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, le hasard de la rotation géographique a fait que j'ai l'honneur et le privilège de parler pour ces Etats en cette journée mémorable. Il s'agit donc pour moi d'un moment historique, car,

nous conformant à la recommandation unanime du Conseil de sécurité, nous venons de décider également à l'unanimité une fois de plus de nommer le Secrétaire général de notre organisation et de l'investir de cette énorme responsabilité qui consiste à la guider pendant les cinq prochaines années. Le fait que nous ayons à nouveau choisi pour ce faire une personne qui a déjà prouvé qu'elle peut être à tous les égards un représentant de la communauté mondiale et qui, par sa compétence et son dévouement exceptionnels, a fait face aux problèmes innombrables des cinq dernières années laisse bien augurer du succès de l'entreprise.

85. Les qualifications du Secrétaire général sont à la mesure des exigences qu'impliquent ses hautes fonctions. Fils d'Europe, formé à la discipline du droit et de la diplomatie internationale, il s'est rapidement intéressé aux travaux des organisations internationales, et les services qu'il a rendus par la suite sont bien connus de tous. Sa carrière a en réalité quelque chose de symbolique; M. Waldheim en effet a présidé les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et participé à l'élaboration d'un cadre juridique devant régir les activités réalisées dans des régions limitées de l'espace. Il est ensuite revenu sur terre en janvier 1972, pour assumer la responsabilité de Secrétaire général. Les nobles idéaux de notre Charte sont de même universels dans leur portée et sans frontières dans leur application et, pourtant, le rôle de Secrétaire général est limité par les exigences de ses fonctions comme M. Waldheim vient de nous l'expliquer.

86. Pour pousser plus loin le symbolisme, Monsieur le Président, j'irai jusqu'à dire que, au cours des cinq prochaines années et pendant votre présidence, le Secrétaire général nous aidera à sceller le cadre juridique des activités concernant les terres qui se trouvent sous la mer et où l'on pourra bientôt découvrir des secrets encore plus fascinants et un plus grand potentiel.

87. A ses qualités diplomatiques, notre secrétaire général ajoute d'autres caractéristiques. Ayant le sourire facile, un tempérament cordial, un sens aigu de l'histoire, patience et volonté, un grand sens des négociations, un esprit pénétrant et une énergie à toute épreuve, toutes ces qualités l'honorent et nous en bénéficions nous-mêmes. Il a parcouru le monde en tout sens — depuis le coeur de l'Europe jusqu'aux extrémités les plus reculées des antipodes. La plupart des dirigeants du monde le connaissent maintenant personnellement et son nom est familier dans tous les pays. Il continuera à être comme il l'a déjà été, un apôtre de paix, un artisan du progrès économique, social et humanitaire, un défenseur de la loi et de la liberté, un messenger actif en cas de catastrophe naturelle et un médiateur efficace dans les régions de tensions.

88. Nous ne savons pas ce que nous réservent les cinq prochaines années, mais nous pouvons être sûrs d'une chose, que notre secrétaire général et notre organisation auront de nombreuses difficultés à surmonter.

89. C'est pourquoi nous, peuples des Nations Unies, nous confiant au Secrétaire général, restons, malgré toutes nos fautes, le meilleur espoir de l'humanité. C'est la foi de près de 150 pays répartis sur cinq continents qui s'exprime ainsi. Pour un fugitif moment, à l'unisson, Monsieur le Secrétaire général, nous vous demandons, avec inébranlable confiance

et espoir, d'assumer cette lourde responsabilité, et, en espérant que vous l'accepterez, chacun d'entre nous, à sa manière, dira à votre intention une prière silencieuse, car, sans une étincelle d'inspiration surnaturelle, votre esprit humain pourrait fléchir devant les tâches si lourdes qui vous attendent.

90. Nous vous félicitons, Monsieur le Secrétaire général, et nous vous offrons, avec tous nos vœux, une coopération inlassable, car votre succès sera le nôtre puisque nous nous efforçons constamment d'assurer la paix dans la justice et la dignité dans le progrès.

91. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen démocratique qui parlera au nom du groupe des Etats arabes.

92. **M. ASHTAL** (Yémen démocratique) [*interprétation de l'arabe*]: J'ai le plaisir, prenant la parole au nom du groupe des Etats arabes, d'adresser nos chaleureuses félicitations à M. Kurt Waldheim à l'occasion de sa réélection en qualité de Secrétaire général des Nations Unies.

93. L'unanimité internationale qui s'est manifestée en faveur de la réélection de M. Waldheim constitue la confirmation unanime du rôle efficace qu'il a joué en s'acquittant de ses nombreuses et nobles tâches au cours des cinq dernières années.

94. Notre région a toujours été et est encore l'une des régions du monde la plus troublée. C'est pourquoi il était tout à fait normal que la situation dans cette région retienne l'attention des Nations Unies et de leur secrétaire général. Nous n'oublierons jamais les efforts sincères qu'a déployés le Secrétaire général pour trouver des solutions aux situations tendues, afin de rétablir la stabilité dans cette région et d'assurer le bien-être de ses peuples en vue de consolider la sécurité et la paix dans le monde.

95. En exprimant nos félicitations au Secrétaire général, nous réaffirmons notre ferme confiance en sa personne, en sa compétence et en ses hautes qualités. Nous apprécions hautement aussi les efforts inlassables qu'il a déployés en assumant ses fonctions et nous sommes parfaitement convaincus que sa réélection lui assurera l'occasion de poursuivre l'oeuvre dans laquelle il s'est déjà engagé en vue de consolider le rôle des Nations Unies au service de la paix et de la sécurité internationales, conformément à la Charte.

96. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique, qui parlera au nom de pays hôte.

97. **M. SCRANTON** (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Secrétaire général, nous nous réjouissons du ferme appui et de la confiance que les Nations Unies vous ont exprimés. Je le déclare à la fois en qualité de représentant des Etats-Unis, pays hôte, et à titre personnel, car j'ai foi dans les Nations Unies, en tant que source des solutions aux immenses problèmes de l'humanité en ce dernier quart du XX^e siècle combien tourmenté. Il n'est pas exagéré de dire que depuis sa nomination, il y a cinq ans, M. Kurt Waldheim a personnifié les qualités d'objectivité, de patience exceptionnelle et d'efforts per-

sonnels inlassables qui sont le propre de la meilleure diplomatie. Se rendant constamment sur les lieux de conflits ou de tensions chaque fois que sa présence en tant que partie neutre était exigée, il a été personnellement et réellement un centre auprès duquel s'harmonisent les nations, en même temps qu'une force vigoureuse au service de la paix internationale.

98. Les Etats-Unis félicitent le Secrétaire général Waldheim. Nous vous promettons, Monsieur le Secrétaire général, tout notre appui et nous formons des vœux pour que vous oeuvriez davantage encore pour la paix mondiale, pour la justice et pour l'amélioration de la condition humaine dans les cinq années à venir.

99. Si vous le permettez, j'aimerais ajouter quelques mots personnels. Ce matin, un des principaux délégués des Etats-Unis aux Nations Unies, M. George McGovern, sénateur des Etats-Unis, personnalité de premier plan, un des dirigeants exceptionnels de notre pays, m'a conté l'histoire suivante. Hier, il essayait d'expliquer à son petit-fils, âgé de six ans, ce qu'étaient les Nations Unies, et son petit-fils lui a posé nombre de questions pertinentes et intelligentes, dont l'une était : "Le dirigeant des Nations Unies est-il le roi du monde ?" Je ne sais pas quelle fut la réponse du sénateur; quant à moi, j'aurais, je pense, répondu que le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, même s'il n'est pas roi, est un homme de caractère, ce qui est mieux encore.

100. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au général Carlos Romulo, des Philippines, signataire de la Charte, et président de la quatrième session de l'Assemblée générale.

101. M. ROMULO (Philippines) [*interprétation de l'anglais*] : Mon gouvernement aimerait dire combien il est heureux de la recommandation unanime du Conseil de sécurité de réélire le Secrétaire général Kurt Waldheim, recommandation qui vient d'être entérinée à l'unanimité par l'Assemblée générale.

102. Les votes intervenus au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale sont un hommage éloquent rendu au Secrétaire général. Ce vote démontre aussi quel est le jugement de la majorité des Membres des Nations Unies, à savoir que M. Kurt Waldheim a bien mérité un deuxième mandat en tant que Secrétaire général de notre organisation.

103. Lorsque j'ai fait la déclaration de politique générale des Philippines, en octobre dernier, du haut de la tribune de cette assemblée, j'ai terminé mon intervention par le paragraphe suivant :

"Kurt Waldheim a accompli un travail remarquable à une époque extrêmement difficile de la vie des Nations Unies, une époque, je l'ai dit, de désenchantement et même d'hostilité à l'égard de l'Organisation; une époque, en outre, de changements très importants, marquant un déplacement d'accent considérable allant des affrontements politiques entre grandes Puissances à un dialogue économique entre nations riches et pauvres, qui pourrait modifier l'avenir de notre monde. Comme le Secrétaire général l'a fait observer à juste titre : "Il subsiste, certes,

des problèmes Est-Ouest dans bien des domaines, mais les relations Nord-Sud, sous une forme ou sous une autre, tendent de plus en plus à être au centre de nos délibérations."

"Tout en pratiquant avec bonheur une "diplomatie discrète" — car c'est un homme discret — pour empêcher la violence en Afrique australe, maintenir une paix précaire à Chypre et au Moyen-Orient, et atténuer les tensions dangereuses ailleurs, le Secrétaire général a également rendu des services inestimables en facilitant le dialogue déterminant sur le nouvel ordre économique international. Le poste clef de Secrétaire général n'aurait pu se trouver en de meilleures mains à cette époque de changement historique et de transition. A nos yeux, le Secrétaire général, M. Waldheim, mérite les plus vifs éloges pour une tâche difficile véritablement bien accomplie." [13^e séance, par. 98.]

C'est là ce que je disais le 1^{er} octobre dernier.

104. Le Secrétaire général ne dicte pas les résolutions et les déclarations de l'Assemblée générale, il n'exerce pas non plus le droit de veto au Conseil de sécurité, mais c'est autour de lui que tourne l'Organisation. Il se trouve au centre de tout et il doit voir le monde à travers 292 yeux différents, des yeux qui ne sont pas de la même couleur et n'ont pas la même acuité de vision. De plus, il doit parler dans 146 langues, et, dans chacune, dans le calme et l'harmonie. C'est pour cette raison — j'en suis certain en tant que signataire de la Charte il y a 31 ans — qu'il me sera permis de dire que le poste de Secrétaire général ne doit pas être pourvu par la voie ordinaire de l'élection. Il me semble que les secrétaires généraux ne sont pas vraiment élus, mais bien plutôt découverts. Il ne peut y avoir de qualifications spécifiques que doivent remplir les candidats à cette haute fonction. En fait, c'est seulement dans l'exercice de leurs fonctions que les Membres de l'Organisation découvrent les qualités de ceux sur qui s'est porté leur choix ultime, comme nous avons heureusement découvert les qualités éminentes de M. Waldheim. Nous nous souvenons de Trygve Lie, nous nous souvenons de Dag Hammarskjöld, nous nous souvenons d'U Thant. Chacun avait un style personnel, pragmatique ou mystique, une approche délicate ou forte, ses propres vues du monde et son langage personnel de la conciliation. Kurt Waldheim, lui, est maintenant en pleine activité et nous n'en sommes pas encore au stade du souvenir, mais je sais que nous nous souviendrons de lui également, comme d'un homme calme et détaché, comme son propre pays, neutre de manière permanente, centre qui peut et doit rester, en dépit de ce que dit le poète, le centre dans ce monde divisé.

105. Le monde pourrait vraiment dire que les Nations Unies sont toujours en état de crise, mais la crise actuelle est une crise d'opportunité, l'occasion de rappeler son rôle initial d'arbitrage, à un moment où l'on a assisté à une détente dans les affrontements rigides des années passées. En tant que citoyen d'un pays où les superpuissances, pour la première fois, sont arrivées à quelque arrangement, je dirai que Kurt Waldheim, l'éminent secrétaire général de notre organisation, est admirablement qualifié pour évaluer l'équilibre actuel des forces et pour faire usage de la volonté politique et morale collective des Etats Membres des Nations Unies pour apporter une solution pacifique aux

conflits tragiques qui fermentent encore en de nombreuses parties de notre monde et rechercher un ordre économique plus efficace et plus équitable, à une époque d'appréhension profonde et de confusion générale.

106. Professionnel expérimenté des Nations Unies, imbu d'une foi profonde dans sa mission, le secrétaire général Waldheim sait maintenant comment fonctionne la machine et il sait aussi quand on ne peut pas s'attendre à ce qu'elle fonctionne. Venant d'un pays neutre, qui n'est aligné sur aucune grande puissance, siège d'un ancien empire qui n'avait pas de colonies à notre époque moderne, pays relativement petit mais cependant économiquement développé et souverain, on peut s'attendre à ce que le Secrétaire général comprenne les problèmes très largement diversifiés des Etats Membres de cette vaste institution. Le secrétaire général Waldheim n'est peut-être pas devenu le président de son pays, mais, dans la tradition de *felix Austria*, il peut maintenant être sinon l'arbitre du mariage, mais au moins l'arbitre des pouvoirs dans le monde. Nous avons besoin de lui aux Nations Unies maintenant plus que lorsqu'il a été nommé. Accordons-lui tout notre appui parce qu'il est l'homme idéal qui, d'une main ferme et constante, tiendra le gouvernail de notre navire terrestre. Sa vision réaliste

d'homme d'Etat et de diplomate lui permettra de garder le cap dans les années difficiles qui nous attendent.

107. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie Saoudite.

108. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me permettre de dire quelques mots. Je vais maintenant m'adresser à notre secrétaire général bien-aimé. Comme je l'ai déjà dit, et je dois le répéter, nous nous félicitons nous-mêmes de l'élection d'un homme aussi illustre, pour un deuxième mandat quinquennal. Mais, en fait, nous avons pitié de lui en raison du lourd fardeau qu'il devra porter pendant ces cinq années. Cependant, j'espère que les Etats Membres de cette organisation allégeront ce fardeau, car nos dirigeants, quelle que soit l'idéologie qu'ils professent, donneront aux diplomates qui les représentent ici des instructions qui seront en harmonie avec les buts et principes de la Charte et c'est ainsi que nous pourrons l'aider en nous efforçant de respecter la Charte.

La séance est levée à 12 h 40.